



# ArMen Race USHIP – Nuit de l'ArMen Race USHIP 26 au 29 mai 2022

## Avenant N°1 à l'Avis de Course

**L'AC 1.6 : est supprimé :**

~~1.6 — Pour les catégories « Double », le port de la brassière de sauvetage et de la balise personnelle AIS avec GPS devra être porté durant toute la course.~~

**Et remplacé par :**

**1.6** Pour les bateaux navigants en double (IRC Double, Class 40, Multi 2000 et Mini 6.50) le port de la Brassière de sauvetage et de la balise personnelle AIS avec GPS devra être porté durant toute la course.

Et être en conformité avec l'article des RSO 6.01.3

'FORMATION SURVIE : RSO 6.01.3 Quand il n'y a que deux équipiers, au moins l'un d'eux doit avoir suivi une formation telle que requise par la RSO 6.02 dans les cinq années précédant le départ de la course''

**L'AC 1 : ajouter l'article suivant :**

**1.9** Inspection des appendices :

<< Le skipper reconnaît avoir pris connaissance de la Prescription FFVoile (RSO-FFVoile n°3 Bis 2022/23) : La décision de mener ou de faire mener une inspection telle que décrite dans l'annexe L des RSO relève de la seule et entière responsabilité du skipper >>.

Lien FFV Règlements Spéciaux Offshore.

<https://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/RSO.asp#gsc.tab=0>

**L'AC 4.4 : est supprimé :**

~~4.4 — L'équipage est composé de 3 personnes minimum sauf pour les Class 40, IRC Double et Mini 6.50 qui courent en double.~~

**Et remplacé par :**

**4.4** L'équipage est composé de 3 personnes minimum sauf pour les IRC Double et Mini 6.50 qui courent en double.

Les Class 40 et Multi 2000 sont autorisés à courir en double ou équipage. Il n'y aura pas de classement distinct double ou équipage.

**L'AC 4.9.3 : est supprimé :**

~~4.9.3 — Accès au site de la compétition et participation : ....~~

Diffusé le 23 mars 2022 à 17h00

Par l'Autorité Organisatrice